



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE PARIS-EST MARNE-LA-VALLEE
N° demande : S3100018446
Domaine : ARTS, LETTRES, LANGUES
Mention : ARTS ET TECHNOLOGIES

Appréciation générale :

La mention « Arts et Technologies » offre le choix entre trois parcours : « Etudes cinématographiques et audiovisuelles », « Musique et métiers du son », « Multimédia et arts numériques ». Les deux premiers s'étalent sur 3 ans, de la L1 à la L3, le troisième « Multimédia et arts numériques » est une spécialisation en L3 à l'issue des deux années effectuées soit en « Etudes cinématographiques et audiovisuelles », soit en « Musique et métiers du son ». Il accueille aussi sur dossier des titulaires d'un BTS ou d'un DUT. Les débouchés professionnels visés sont ceux de la réalisation, de la programmation ou de la production cinématographique pour « Etudes cinématographiques et audiovisuelles », de la production sonore et de la création musicale pour « Musique et métiers du son », et du multimédia et des arts numériques pour « Multimédia et arts numériques ». Cette très bonne mention répond bien, voire très bien aux critères d'évaluation. Elle s'inscrit dans une réelle perspective de professionnalisation par l'intervention de professionnels dans la formation et par la réalisation de projets personnels, et s'est dotée des outils nécessaires à l'insertion sur le marché du travail tels que le stage obligatoire et la méthodologie de préparation aux stages. Toutefois la démarche « compétences » qui permet de suivre l'évolution des étudiants n'a pas encore été mise en place et l'Annexe Descriptive au Diplôme non plus.

Les points les plus forts :

- 1- Un stage professionnalisant est obligatoire en L3, optionnel en L1 et L2.
- 2- Les étudiants réalisent des travaux personnels.
- 3- La pluridisciplinarité est réelle et les passerelles sont nombreuses.

Les points les plus faibles :

- 1- La démarche « compétences » n'a pas encore été mise en place.
- 2- Une seule langue étrangère est proposée aux étudiants.
- 3- Aucune Annexe Descriptive au Diplôme ne figure dans le dossier.

Recommandations :

Il faudrait mettre en place la démarche « compétences », vérifier l'avancement des compétences en même temps que les connaissances et faire figurer cette évolution dans l'Annexe Descriptive au Diplôme.

Comme d'autres langues, telles que l'allemand ou l'espagnol par exemple, sont proposées dans l'offre de formation de l'établissement, il serait souhaitable de profiter de cette possibilité pour permettre aux étudiants et étudiantes des parcours « Etudes cinématographiques et audiovisuelles », « Musique et métiers du son », « Multimédia et arts numériques » de parfaire leurs connaissances aussi dans ces langues-là, ce qui élargirait leurs chances d'insertion professionnelle sur le plan international, mais aussi national.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B